



Les étudiants marocains s'indignent.

SCANDALE

Les étudiants marocains, non grata en France

“Nous sommes indignés !”, s’exclame Othman Zerouali, 26 ans, diplômé d’une grande école de commerce française. Depuis quelques jours, les étudiants étrangers en France avec, à leur tête, les étudiants marocains, montent une fronde contre une circulaire cosignée Claude Guéant et Xavier Bertrand, respectivement ministre de l’Intérieur et ministre du Travail français. Cette circulaire, dite du 31 mai, a pour objectif de réduire l’immigration professionnelle en France et touche en premier lieu les étudiants marocains, qui sont près de 30 000 dans l’Hexagone. Depuis son application, les demandes de

changement de statut, c’est-à-dire le passage du statut d’étudiant à celui de salarié, nécessaire pour une première expérience professionnelle en France, sont refusées par les préfetures de police. “Après l’obtention de mon diplôme, j’ai décroché une promesse d’embauche au sein d’un grand cabinets d’avocat. Or j’ai essuyé un refus de changement de statut. Je me trouve donc dans l’obligation de quitter le sol français”, témoigne, sous l’anonymat, une diplômée de Sciences Po Paris. Beaucoup d’étudiants marocains risquent de se heurter à ce même problème. “Nous avons recensé à ce jour plus d’une soixantaine de cas de refus. Mais ce sont près de 8000 étudiants qui sont concernés par la circulaire”, estime Othman Zerouali, qui a rejoint le collec-

tif du 31 mai en qualité de porte-parole. Ce collectif regroupe à ce jour près de 4000 membres sur Facebook et fait du lobbying pour annuler la circulaire Guéant. Le comité de coordination du collectif du 31 mai a réussi à médiatiser leur cause et parmi les 10 membres qui le constituent, 3 sont Marocains.

La circulaire de la honte

“La procédure de changement de statut devra faire l’objet d’un contrôle approfondi” et nécessite “plus de rigueur”, stipule en préambule la circulaire du 31 mai. “Dans les faits, ce contrôle approfondi se traduit par une procédure rendant le changement de statut quasi impossible”, nous explique Othman Zerouali. Désormais, cette circulaire im-

En France, il n’est plus bon d’être étudiant étranger. De nouvelles mesures administratives rendent impossible d’acquérir une expérience professionnelle à la fin de la scolarité. Premières victimes : les étudiants marocains. *TelQuel* est allé à leur rencontre.

pose que l’étudiant fasse la demande de changement de statut un mois avant l’expiration de son titre de séjour, un délai jugé beaucoup trop court pour mener à bien les démarches administratives nécessaires. Autre changement : l’attestation de réussite ne suffit plus à la préfecture de police, qui exige un diplôme. Or ce dernier est souvent délivré 4 à 5 mois après la fin de la scolarité. Ces récents changements n’ont pas tardé à avoir des conséquences majeures. Des dizaines d’étudiants diplômés de grandes écoles françaises (HEC, Polytechnique, Sciences Po, etc) ont été priés de quitter la France, laissant derrière eux des promesses d’embauche pour des postes rémunérés à plus de 35 000 euros par an.

NÉGOCIATIONS. Vers une sortie de crise ?

Mardi 11 octobre s’est tenue une réunion entre le ministre de l’Enseignement français, Laurent Wauquiez, et les représentants des universités et grandes écoles. Le ministre a assuré qu’il ne s’agit aucunement de pénaliser les étudiants étrangers qualifiés. Les modalités d’application de la circulaire seront revues mais il ne s’agit pas de l’annuler. “Je pense qu’on va sortir de cette situation relativement vite. L’engagement a été pris de se revoir dans un mois, pour vérifier que les cas les plus difficiles ont été réglés”, a déclaré à l’AFP Hervé Biauxser, vice-prési-



La circulaire Claude Guéant est en voie de retrait.

dent de la Conférence des grandes écoles (CGE). Pour le collectif du 31 mai, cette réunion “aura enfin permis au gouvernement de montrer qu’il n’est pas sourd à l’incompréhension des étudiants

diplômés”. Même si les membres du collectif se disent satisfaits des conclusions de cette première réunion, ils maintiennent leur souhait de voir cette circulaire définitivement retirée. ■

Vives réactions

La situation de ces étudiants, tous très qualifiés, a nourri une polémique qui n’a cessé d’enfler. Le travail du collectif du 31 mai a porté ses fruits, puisque les principales chaînes de télévision françaises, ainsi que certains organes de la presse écrite, se sont emparés du sujet. Du côté des établissements scolaires, Louis Vogel, président de la CPU (Conférence des présidents d’université) a jugé la circulaire “très grave”, estimant que la

présence des étudiants étrangers en France était une “richesse”. Le président de la Conférence des grandes écoles, Pierre Tapie, a, quant à lui, adressé un courrier à Claude Guéant demandant le retrait de la circulaire. Même son de cloche pour Bernard Ramanantsoa, directeur de HEC Paris, qui écrit dans le quotidien *Le Figaro* : “C’est fatal à long terme : les diplômés déçus d’aujourd’hui ne risquent pas d’être les avocats de notre économie quand ils occuperont demain des postes de responsabilité”. L’indignation est aussi forte chez les politiques. Le Parti socialiste français s’est fendu d’un communiqué où il estime qu’“après les avoir formés, refuser à ces diplômés la possibilité de faire profiter notre pays de leurs talents est proprement aberrant”.

Une aberration économique aussi pour de nombreux employeurs. “Nous avons besoin de ces profils. C’est en les gardant chez nous que l’immigration choisie prend tout son sens”, nous confie le directeur d’un établissement bancaire international basé à Paris.

Pour l’heure, peu de directeurs d’établissements scolaires ou de gestionnaires d’entreprise se sont mobilisés officiellement pour la cause des étudiants étrangers. Cette frilosité s’ex-

plique “par le caractère trop politique de la question et des intérêts que ces dirigeants d’entreprise et d’écoles veulent préserver”, explique Zerouali. “On a le sentiment d’être traités comme des voleurs d’emploi”, poursuit-il. Pour Imane, diplômée d’une grande école d’ingénieurs, “vivre cinq

ans en France, c’est adopter ses valeurs. Aujourd’hui ce pays nous montre le contraire de ce qu’il nous a transmis”. Le sentiment d’exclusion est partagé par de nombreux étudiants. “La France tu l’aimes, tu la quittes quand même”, ironise sur son blog Ons Bouali, étudiante en école de commerce. Une chose est sûre, si la circulaire est maintenue, les étudiants marocains risquent de se détourner massivement de la France. ■

AÏCHA AKALAY, correspondante à Paris

“La France tu l’aimes, tu la quittes quand même”, ironise une étudiante.